

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 février 2022

Contrôle technique : Un bilan 2021 positif en apparence

Le bilan annuel du contrôle technique des véhicules légers publié par l'OTC fait état d'une hausse du nombre de contrôles réalisés (tout contrôle confondu) de l'ordre de +1,89%. Cette progression est toutefois à relativiser puisqu'elle fait suite à une année 2020 marquée par une très légère hausse du marché (+0,7%) mais surtout une année 2019 marquée par une chute de -2,76%.

Des taux de contre-visite en hausse pour certains véhicules

Également, alors que le bilan fait état d'un taux de contre-visite en baisse à 19,9% en 2021 contre 21,21% en 2020, l'étude dans le détail des résultats montre que les véhicules les plus anciens voient leur taux de contre-visite stagner autour de 27% pour les véhicules particuliers de plus de 10 ans, voire augmenter pour les véhicules utilitaires légers :
En effet, les VUL de 7 à 10 ans ont un taux de contre-visite de 18,89% contre 18,75% en 2020 et les VUL de plus de 10 ans ont un taux de CV de 28,43% contre 28,31% l'année précédente.

Les VUL, une catégorie de véhicules à part

Ces chiffres montrent que la septième année marque toujours une nette rupture en termes de taux de contre-visite et confirment à nouveau l'intérêt d'annualiser le contrôle technique des véhicules de plus de 7 ans, mais également de s'interroger sur le calendrier des VUL, dont l'usage intensif les rapprochent plus des poids lourds que des véhicules particuliers.
En effet, concernant la visite complémentaire des VUL, le marché est en hausse de 4% mais cette augmentation s'applique sur un résultat qui était en baisse de plus de 20% l'année précédente !
Signe que ces véhicules continuent d'éviter ce contrôle obligatoire.
C'est la raison pour laquelle MOBILIANS défend l'idée d'instaurer un contrôle technique annuel pour les VUL dès la deuxième année.

Plus de contrôleurs

Le nombre de contrôleurs agréés augmente en 2021 avec 426 professionnels supplémentaires mais pas suffisamment pour répondre aux besoins de recrutement du métier, estimé à 1.000 contrôleurs par an.
Ces résultats valident les axes d'amélioration inscrits dans la convention de partenariat entre l'État et MOBILIANS contrôle technique pour relever le défi de l'emploi :

- Refaire de l'expérience professionnelle une voix d'accès au contrôle technique,
- Mettre en place un test de niveau d'entrée en formation pour les candidats non titulaires d'un bac professionnel mécanique,
- Déployer une campagne de communication pour présenter, expliquer et valoriser le métier de contrôleur technique.

À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.